

Guéret, le 2 Novembre 2010

l'inspecteur d'académie  
directeur des services départementaux  
de l'Éducation nationale de la Creuse

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
maternelle et primaire

s/c de mesdames les inspectrices de l'Education  
nationale

**Promotion de la sante  
en faveur des élèves**

Affaire suivie par  
Francoise Lasseur  
Medecin conseiller technique  
Céline Piquet-Cartillier  
Infirmière conseillère technique

Références  
FL/CP

Téléphone  
05 87 86 61 44

05 87 86 61 43

Télécopie  
05 87 86 61 01

Mél

[francoise.lasseur@ac-limoges.fr](mailto:francoise.lasseur@ac-limoges.fr)  
[celine.cartillier@ac-limoges.fr](mailto:celine.cartillier@ac-limoges.fr)

Inspection académique  
1 place Varillas  
CS 20129  
23003 Guéret cedex

**Objet : Bilan de santé de grande section maternelle – BSEDS**

Une des missions de l'école maternelle est la prévention de la difficulté scolaire. Dans cette perspective, l'observation et l'évaluation des élèves doivent être les plus régulières et les plus rigoureuses possible. L'évaluation des élèves est en effet une partie intégrante de l'acte d'enseignement.

Le Bilan Santé – Evaluation du Développement pour la Scolarité, réalisé par le service de promotion de la santé en faveur des élèves, participe à cette démarche d'évaluation.

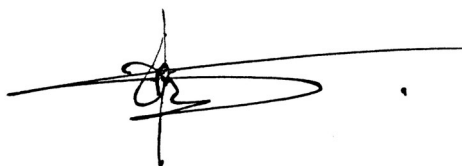
Afin d'avoir une approche globale de l'enfant et de repérer les facteurs de risques prédictifs de troubles des apprentissages, je vous saurais gré de bien vouloir faire remplir pour chaque élève de grande section, les deux fiches ci-jointes :

- La fiche « Repérage de l'enseignant » doit être complétée par « oui » ou « non ».
- La fiche de reproduction des figures.

Ces fiches devront être envoyées au service de promotion de la santé avant le vendredi **26 novembre 2010** à l'adresse indiquée ci-contre.

Les dates prévues pour la réalisation des bilans de santé vous seront communiquées ultérieurement.

Je vous remercie par avance de votre collaboration à la réussite de cette opération.



Dominique BERTELOOT